

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

M. le Conseiller fédéral Joseph  
Escher : vice-président de la  
Confédération

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1955, tome 53, p. 85-91

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

# † M. le Conseiller fédéral Joseph Escher

Vice-président de la Confédération

Le jeudi 9 décembre dernier, lorsque la Radio annonça à 12.45 h. que M. le conseiller fédéral Escher venait de mourir quelques instants auparavant, dans ce Palais fédéral où il était accouru une dernière fois, peu avant midi, pour suivre une discussion concernant son Département, tout le pays communia dans une vive et profonde émotion. Chacun ressentait, quelles que soient ses opinions politiques, qu'un magistrat d'une dignité et d'une valeur vraiment supérieures disparaissait en pleine tâche, et qu'il s'était usé au service du pays auquel il s'était donné tout entier et jusqu'au bout.

Ce n'est pas le lieu ici de redire dans le détail la carrière et l'œuvre de ce grand magistrat. Il suffira de rappeler quelques étapes pour esquisser l'ascension de ce fils des montagnes valaisannes, qui, parvenu au sommet de la hiérarchie nationale, rappelait avec grâce qu'il fut, enfant, petit berger sur les pâturages du Simplon. C'est dans ce village haut perché, entre le Valais et l'Italie, qu'il était né en 1885. Ses études terminées, il se fixe à Brigue, l'avenante « capitale » du Haut-Valais, où il ouvre une Etude d'avocat, mais le

renom du jeune Maître est tel qu'à vingt-sept ans déjà ses concitoyens en font un conseiller général. Puis, ayant pris domicile à Glis, auprès du vieux clocher qui demeure le centre paroissial de toute la contrée, M. Escher devient conseiller municipal, président de la Municipalité, enfin député au Grand-Conseil.

Il n'oubliera jamais sa petite patrie, dont l'image, encadrée de montagnes, s'orne de palais évoquant prospérité et richesse, d'églises et de chapelles pieuses et aimées, d'un vieux collège, témoin d'une vénérable tradition intellectuelle, de tours curieusement coiffées de toits bulbeux. Mais c'est désormais sur un plan plus vaste que va se déployer l'activité de M. Escher. En 1923 - 24 il préside le Grand-Conseil, charge qui fait de lui le premier magistrat du Valais que le peuple décore encore du vocable de Grand-Bailli, hérité des anciens âges. Aussi bien, en 1925, est-il élu député au Conseil national : le cercle s'élargit sans cesse, de la Commune au Canton, du Canton à la Confédération.

Quelques années s'écoulent et, lorsqu'un terrible accident provoque la mort de M. Oscar Walpen, M. Escher est appelé à entrer au Conseil d'Etat, à la fin de 1931. Il y reprend le Département de l'Instruction publique que détenait M. Walpen et qui, à cette époque, eut à sa tête une série de ministres haut-valaisans : MM. Burgener, Walpen, Escher, Lorétan. Mais, en avril 1933, après quatorze mois, il cède ce dicastère pour diriger celui — combien plus lourd ! — des Finances.

M. Escher quitta le Conseil d'Etat en 1937. Il reprit alors son mandat de conseiller national qu'il avait dû abandonner durant son passage au pouvoir exécutif pour se conformer à une injonction de la Constitution valaisanne. Joseph Escher préside en 1949 le Conseil national avec une maîtrise qui le met au premier rang des hommes politiques de Suisse et qui, unanimement reconnue, le destine aux plus hauts postes. Aussi, l'année suivante, lorsque M. le conseiller fédéral Celio bifurque du Conseil fédéral sur la Diplomatie, M. Escher est-il élu de façon presque triomphale, par 165 voix sur 197 bulletins valables, le 14 septembre 1950. Cette journée marquera une date dans l'histoire valaisanne, car c'est la première fois qu'un fils du Vieux-Pays est appelé au Conseil suprême de la nation suisse. Sans doute, d'autres conseillers fédéraux avant lui peuvent présenter des liens familiaux avec

le Valais : M. le conseiller fédéral von Steiger a rappelé plus d'une fois que sa famille était passée au XV<sup>e</sup> siècle de la région de Rarogne à la puissante cité, des bords de l'Aar, et le grand Giuseppe Motta comptait des ancêtres établis à



Brigue à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> dans les familles Loscho, Annexi et Fruzzini. Mais c'était là plutôt curiosité d'érudits ou fantaisie de l'histoire ! C'est en Joseph Escher que le Valais reconnaîtra son premier représentant authentique au sein du Gouvernement suisse.

Hélas ! Cette fierté sera de courte durée. Si Escher a été appelé à entrer dans le Conseil des Sept alors qu'il touche déjà à l'âge où d'autres aspirent à la retraite, c'est que de partout l'on admire son intelligence, sa puissance de travail et d'effort, la droiture de son caractère et la noblesse de son dévouement. Mais la nature sera plus forte que les plus nobles intentions. Au début de 1954, on apprenait avec tristesse que la santé de M. Escher, éprouvée par un travail trop astreignant, exigeait des ménagements. A l'automne, il semble que les forces sont revenues et M. Escher reprend résolument sa tâche. Cependant, en novembre, sur le conseil de la Faculté, alors qu'il devait normalement accéder à la présidence de la Confédération durant l'année 1955, M. Escher dut se résigner à présenter sa démission. Le coup fut dur pour ses concitoyens : ils se voyaient ainsi privés de l'honneur que le Valais tout entier attendait de cette présidence qui écherrait pour la première fois à l'un de ses fils... La Providence voulut cependant que M. Escher, qui avait été porté à la vice-présidence en décembre 1953 par 167 voix, ne descendît point de cette haute magistrature et qu'il achevât sa carrière en pleine charge, en plein labeur, comme en plein triomphe.

Nous voudrions rappeler ici les relations étroites que le grand disparu entretenait avec l'Abbaye de Saint-Maurice.

Il y était venu terminer ses études littéraires par la classe de Physique, en 1906 - 1907. Il s'y trouvait dans une forte équipe, avec Louis Broquet, de Delémont, Pierre-Marie Dessimoz, de Conthey, Jean Espel, de Saint-Jérôme en Argentine, Charles Girard, de Martigny, Charles Gisler, d'Altdorf, Maurice Gross et Marc Morand, tous deux de Martigny, Camille Pouget, d'Orsières, Héribert Veuthey, de Martigny encore. Deux d'entre eux deviendront prêtres : le chanoine Broquet, dont le dernier fascicule des *Echos* a rappelé la haute figure, et Mgr Gisler, qui fut Commissaire épiscopal dans le Canton d'Uri ; il y eut surtout des juristes : M<sup>es</sup> Dessimoz et Girard, trop tôt disparus, M<sup>es</sup> Gross, Morand, Pouget, toujours heureusement parmi nous ; un médecin enfin, le D<sup>r</sup> Veuthey (nous ignorons ce que devint Jean Espel, dans son lointain pays). Le palmarès atteste la valeur du jeune Escher, qui conquiert un 6, la note la plus haute, dans toutes les branches.

Après les années universitaires et les premières pages de vie religieuse, familiale ou politique, les Physiiciens de 1907 se donnent rendez-vous à l'Abbaye, le 14 juin 1923. Le chanoine Broquet écrivit la chronique de cette heureuse rencontre, fière de compter en même temps — fait assurément exceptionnel — le président du Grand-Conseil : Escher, et son vice-président : Pouget. Aussi bien le chroniqueur n'en est-il point surpris, car du temps des études déjà, l'un et l'autre annonçaient-ils leur rôle à venir, par leur intelligence claire, leur parole aisée, leur argumentation abondante, leur tempérament ardent.

Elu conseiller d'Etat le 29 novembre 1931, M. Escher prêta serment à la fin janvier devant la Haute Assemblée et prit en mains le ministère de l'enseignement. Les *Echos de Saint-Maurice* se réjouissent d'autant plus volontiers de son avènement que « M. Escher est de ces hommes qui savent que la destinée de l'homme embrasse le ciel et la terre : " La grâce divine, disait-il au *Herrenabend* de Berne, se superpose à l'ordre naturel ; il importe donc d'assurer l'ordre naturel pour frayer le chemin de la grâce. " L'énoncé de cette vérité contient tout un programme d'action féconde », remarque notre revue.

En février, le nouveau ministre fut l'hôte de la vieille Maison. L'annuaire du Collège note que cette « première visite » fut particulièrement cordiale et que le magistrat « répondit aux souhaits des chanoines et des élèves par un discours charmant de délicatesse et d'à-propos ». Un élève de Philosophie, Angelin Luisier, qui tenait alors la plume de chroniqueur, parle du « grand événement » auquel « on se prépara longtemps à l'avance » : « Quelle attente pour chacun ! Les airs de fête solennelle dont se sont parés le Collège et l'Abbaye ont traduit notre sympathie à M. Escher. Accompagné de son des cuivres et des alléluias, le dévoué président de l'Agaunia (Edouard Bagnoud) a offert nos vœux illustrés et armoriés » au Chef du Département qui n'est pas resté insensible à cette manifestation sincère et enthousiaste. « Il dit aux chanoines, ses anciens professeurs, son attachement et sa reconnaissance, aux élèves ce qu'il doit au travail persévérant. » Et comme il convenait pour que la joie fût complète, M. Escher accorda un jour de congé, « faveur saluée par de vifs applaudissements ! »

M. Escher revint à Saint-Maurice au début de l'été.

Le 2 juillet, en effet, le Collège célébrait le 125<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation dans sa forme actuelle, et M. Escher, toujours aussi sympathique, lui apporta les vœux du Gouvernement. Il s'y trouvait encore, avec les autres membres du Conseil d'Etat, pour le sacre de Mgr Burquier, le 21 septembre 1932. Mais bientôt M. Escher allait changer de ministère... et de sujets.

Dans les vieux murs d'Agaune, on continua de suivre la carrière du sympathique magistrat, et lui-même, à l'occasion, ne manquait pas de manifester la fidélité de son souvenir et de son cœur. C'est ainsi qu'en mars 1942, après qu'un grave éboulement eut détruit une partie de l'église abbatiale et de la tour, il envoya un message de cordiale affliction à Mgr Burquier en lui offrant son appui. Aussi, lorsqu'à l'automne suivant, fut organisée une souscription publique pour aider aux reconstructions nécessaires, M. Escher prit rang dans le Comité d'honneur qui couvrait de son patronage cette difficile entreprise.

Appelé à siéger parmi les heptarques helvétiques, le nouveau conseiller fédéral reçut, dès le lendemain de sa brillante élection, les vives félicitations de tout le Valais. Saint-Maurice fut la première étape de ce voyage, triomphal en dépit du temps. On nous permettra de reprendre ici cette page des *Echos* d'octobre 1950 : « Quand, au 15 septembre dernier, M. Escher descendit du train spécial en gare de Saint-Maurice, entouré des plus hautes autorités du canton et du pays, fêté par la foule, peut-être alors s'est-il rappelé cet autre jour de septembre, où, étudiant anonyme, il s'acheminait seul vers le Collège, dans un automne gris. Aujourd'hui, c'étaient les Chanoines, Monseigneur lui-même, qui venaient à lui à travers la pluie pour l'acclamer — et sans doute plus d'un professeur dut-il penser que toute peine n'est pas perdue quand on risque, au moins tous les cent ans, d'avoir un Conseiller fédéral au milieu de tous ceux-là qui plus ou moins sagement vous écoutent. Car vous permettrez, M. le Conseiller fédéral, que de tant de joie et de fierté nous prenions notre bonne part, puisque c'est un Ancien que nous saluons en l'un des plus hauts magistrats de la Suisse. Aussi, à toutes les félicitations à vous adressées, vous voudrez bien accepter que nous joignons tout particulièrement les nôtres pour l'honneur que vous faites aujourd'hui à notre établissement en même temps qu'à notre pays. »

Nous avions espéré pouvoir acclamer M. le conseiller fédéral Escher chez nous ; mais il ne fut pas facile de choisir une date : M. Escher avait un sens aigu du devoir et il tenait à se vouer le plus tôt et le plus complètement possible à sa tâche. La maladie vint ensuite, et la fête attendue fut différée jusqu'à son année présidentielle... M. Escher montra cependant par plus d'un geste qu'il n'oubliait pas Saint-Maurice.

« Osons-nous le dire ? Osons-nous l'écrire ? » remarque Mgr Théas, évêque de Lourdes, dans un hommage à Paul Claudel. Le grand poète que la France vient de perdre, était un « enfant de Marie » : « Ce qualificatif, ajoute le prélat, surprendra et fera peut-être sourire ». Et pourtant Claudel lui-même était heureux de ce titre. Le magistrat dont la mort nous afflige n'était pas moins attaché que le poète à sa qualité d'enfant de Marie.

Ainsi, en décembre 1952, n'ayant point reçu le message que la Congrégation des Enfants de Marie du Collège adresse chaque année pour la fête de l'Immaculée Conception, Monsieur Escher le réclama, tenant à renouveler régulièrement sa consécration à Notre-Dame. Il garda cette fidélité jusqu'au bout, car c'est encore à la Congrégation mariale du Collège qu'il pensait quelques instants avant sa mort. Ce n'est pas sans émotion, en effet, que M. le chanoine Alexis Rouiller, directeur de la Congrégation, reçut et ouvrit, alors que Monsieur Escher n'était plus de la terre, une enveloppe datée du Palais fédéral, le 9 décembre 1954, à 14 heures, et qui contenait sa consécration à la Vierge : M. Escher l'avait sans doute signée peu avant de se rendre en séance du Conseil national, en cette fin de matinée du 9 décembre, et il est probable que ce fut son dernier acte. Avant même que son message eût quitté le Palais fédéral, ce grand magistrat chrétien avait rendu son âme à Dieu, et il nous plaît de penser qu'il ait ainsi clos sa vie terrestre sur ce dernier témoignage de piété mariale <sup>1</sup>.

Léon DUPONT LACHENAL

<sup>1</sup> Depuis la mort de M. Escher, l'Abbaye a été avisée que ce grand magistrat avait eu la délicatesse de léguer un don de 1000 fr. à l'Abbaye de Saint-Maurice pour notre Mission du Sikkim. Cette nouvelle preuve de fidélité accroît encore notre gratitude.